

PREFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Arcachon, le 21 janvier 2014

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 03/2014**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux d'immersion d'un câble sismique de 600 m de longueur auront lieu dans le chenal du Passant, à hauteur de la balise K2C en direction de l'est, **du 27 au 31 janvier 2014**.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.



L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics  
**Pierre VEDRINE**  
Chef de l'unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral